

La Feuille de Chou

Numéro XXI

Edition avril 2008

Bulletin municipal de Champrond en Gâtine



E.mail: contact@champrond-en-gatine.org

Sommaire

P1. le mot du Maire

P2.:

organigramme du Conseil Municipal
et des commissions

P 3 à 11

comptes-rendus des conseils Municipaux
des mois de janvier, février et mars

P 12 à 19

Information des associations

Et ouverture du terrain de tennis

P 20 corrigé de la grille n°14 des

mots croisés de Guy Demange

P21 grille n°15 des mots croisés de
Guy Demange.

P22 informations pratiques

P23 Le repas de Printemps de la
commune

Mesdames , Messieurs ,

Voici la première édition de la Feuille de Chou depuis les dernières élections municipales .

L'ensemble de la nouvelle équipe que vous avez élu vous remercie chaleureusement de lui avoir fait confiance.

Cette confiance a été claire puisque c'est la première fois depuis plusieurs décennies que ces élections ne comportent qu'un seul tour. Les deux candidats de la liste que je conduisais qui n'ont pas été élus se ont portés volontaires pour faire partie de certaines commissions communales , elles témoignent ainsi de leur volonté d'œuvrer pour le développement de la vie de notre commune.

Je tenais également à remercier les élus qui faisaient partie de l'équipe municipale précédente et qui ont accompli leur mission jusqu'au bout , les réalisations faites par la commune pendant les sept dernières années n'auraient pas pu se faire sans eux.

Aujourd'hui le nouveau conseil municipal étant installé , les répartitions dans les différentes structures intercommunales et les commissions communales étant faites , nous avons souhaité au plus vite vous rendre compte des changements et vous informer au plus vite des manifestations communales à venir.

Nous avons commencé à élaborer une édition nouvelle de notre bulletin municipal avec la commission communication. La parution est prévue au début du mois de juin

Bonne lecture à tous.

Cordialement

Eric Legros

Conseil municipal

Les membres

du conseil municipal

Le Maire: Éric Legros

1^{er} Adjoint: Philippe Guillemet

2^{ème} Adjoint: Denis Granger

3^{ème} Adjoint: Jean Taquet

Les conseillers:

Marie-France Beauchet

Christian Bornet

Didier Guyon

Claude Imhof

Luc Liard

Céline Védie

Daniel Vidal

Les commissions communales

Bâtiments communaux: Vice-Président Jean Taquet
Marie-France Beauchet-Denis Granger-Philippe Guillemet-
Daniel Vidal

Voirie et Réseaux: Vice-Président Denis Granger
Christian Bornet-Philippe Guillemet-Didier Guyon-Jean Taquet

Fêtes-Fleurissement: Marie-France Beauchet-Philippe Guillemet-Denis Granger-Jean Taquet-Daniel Vidal

personnes hors conseil:

Nicole Caillard-Patricia Dumas-Claudine Tison-

Finances: ensemble du conseil municipal

Commission d'appel d'offres : Président Eric Legros
Titulaires : Denis Granger-Philippe Guillemet-Jean Taquet

Suppléants: Marie-France Beauchet-Didier Guyon-Céline Védie

Urbanisme : Vice-Président Philippe Guillemet
Christian Bornet-Denis Granger-Luc Liard-Jean Taquet-
Céline Védie

Eau et assainissement: Vice-Président Denis Granger
Christian Bornet-Didier Guyon-Philippe Guillemet-Jean Taquet
Céline Védie

Centre communal d'Action Sociale:

Éric Legros-Marie-France Beauchet- Luc Liard-Daniel-Vidal
Philippe Guillemet

Personnes hors conseil:

Denise Bigeault-Brigitte Wardavoir-Nicole Caillard-

Communication : Vice-Président Philippe Guillemet
Marie-France Beauchet-Denis Granger-Claude Imhof-Luc Liard-
Céline Védie-Daniel Vidal

Personne hors conseil: Patricia Dumas-Alfred Perrin

Suivi de la gestion de la salle des fêtes : Daniel Vidal

Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire

Marie-France Beauchet

Eric Legros

Luc Liard

Daniel Vidal

**Syndicat Intercommunal de Ramassage et
Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM):**

Délégués titulaires: Céline VEDIE

Philippe GUILLEMET

Délégués suppléants:

Christian BORNET

Luc LIARD

Syndicat électrique:

Délégué titulaire: Didier GUYON

Délégué suppléant: Denis GRANGER

**Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et
le développement du Perche (SIAP):**

Délégué titulaire: Eric LEGROS

Délégué suppléant: Claude IMHOF

Parc Naturel Régional du Perche:

Délégué titulaire: Claude IMHOF

Délégué suppléant: Christian BORNET

Interconnexion des réseaux d'eau potable:

Titulaire : Denis Granger

Suppléant: Jean Taquet

Jumelage du canton de La Loupe:

Éric LEGROS- Claude IMHOF

Comité de Bassin d'Emploi:

Éric LEGROS- Daniel VIDAL

Centre National d'Action Sociale:

Marie-France BEAUCHET

Délégué à la défense: Philippe GUILLEMET

Communauté de communes:

Éric LEGROS:

Président de la commission Services à la Population

Philippe Guillemet :

Délégué de la communauté de communes

Syndicat Scolaire et Régie de Transport :

Eric LEGROS : Président

Résumés des conseils municipaux

Réunion du 17 janvier 2008

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 17 janvier 2008 à 20 h 30 au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire.

Absent excusé : Mr Granger Denis

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 18 décembre 2007, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion à propos :

- du tarif concernant l'acquisition des compteurs d'eau, la Lyonnaise des Eaux n'a pas encore répondu à la proposition
- du transfert d'appel pour les alarmes du château d'eau qui serait possible et peu onéreux

- **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Mr le Maire présente au conseil municipal le compte-rendu de la réunion du 20/12/2007 où il a été question de l'étude des parcelles susceptibles de ne pas être incluses dans les zones constructibles.

Ensuite, le Cabinet Roumet-Guittel a indiqué qu'il n'était pas lisible d'intégrer le projet de construction des cabanes en l'air dans le P.L.U. maintenant, mais que la zone Nloisirs était à prévoir ultérieurement lors d'une modification du Plan Local d'Urbanisme.

Il a été également évoqué de matérialiser une zone antibruit aux abords de la zone d'activités.

Mr Legros rappelle au conseil qu'il faut enlever 3 ha des zones constructibles pour atteindre 9.7 ha ce qui correspondrait à la suppression des parcelles du Bois Gilet, de Beaurepaire (celles en 2AU), de la zone à droite de la rue de l'Empire, de l'Arcade et de Beauvais.

Le conseil municipal se pose des questions quant au bien fondé de l'élaboration d'un P.L.U., qui est régie par la réglementation et pour lequel l'avis de l'assemblée délibérante n'est que relatif. Mr le Maire indique qu'en l'absence de document d'urbanisme, les certificats d'urbanisme et permis de construire ne seraient actuellement plus accordés et que le P.L.U. permet une certaine évolution mais de manière réglementée.

Il s'avère donc que le projet de P.L.U. doit être dans un premier temps, validé et modifié ultérieurement même si la procédure est lourde.

Chaque conseiller municipal émet son avis et il est décidé d'attendre la réunion des personnes publiques associées pour entériner le projet. Par conséquent, le conseil propose de réduire partiellement la surface de la parcelle située rue de l'Arcade à 4000 m² ainsi que celle de la rue de l'Empire puis de supprimer celle située derrière le château d'eau, ces propositions seront soumises aux personnes publiques associées le 23 janvier.

Une nouvelle réunion de conseil municipal est fixée au 24 janvier pour arrêter le P.L.U.

• **DEMANDE DE SUBVENTION D.G.E. et F.D.A.I.C.**

Mr Legros présente au conseil l'avant projet concernant l'aménagement et l'extension du réfectoire et de la cuisine du restaurant scolaire établi par le Maître d'œuvre Patrick Carré. L'agrandissement du réfectoire est prévu en utilisant partiellement le garage, l'autre partie du garage permettrait d'aménager un WC et un vestiaire pour la cantinière. La réfection de la cuisine porterait sur sa mise aux normes ainsi que son extension par la suppression du local citerne. Le chauffage est prévu au gaz. Les travaux sont estimés à 120 960.62 € HT. Une subvention départementale peut être accordée au titre du FDAIC à hauteur de 30 % ainsi qu'une subvention de l'Etat au titre de la D.G.E. à hauteur de 20 %.

Le conseil municipal approuve ce projet et sollicite les subventions précitées. Considérant les délais d'exécution des travaux, la cantine pourraient avoir lieu à la salle des fêtes.

Mr le Maire présente ensuite au conseil municipal plusieurs devis :

- réfection de la ruelle du Prieuré : coût 4 552.20 € HT,
- création d'un cheminement piétonnier de l'église au cimetière : 67 000 € TTC
- création d'un trottoir route de Combres : 8 267.15 € HT

Le conseil municipal sollicite donc une subvention au titre du FDAIC à hauteur de 25 % pour la réfection de la ruelle du Prieuré.

En ce qui concerne le cheminement piétonnier route de La Loupe, il s'avère que le coût est trop élevé et que la bande de terrain en bordure de la RD941 est trop étroite pour y créer un chemin.

D'autre part, il s'avère que des poids lourds rencontrent des difficultés au carrefour de la D15 et de la RD923 par temps de pluie, problème soumis au Conseil Général, qui a indiqué la possibilité de créer une plate-forme, travaux pouvant être réalisés en adéquation avec ceux du trottoir. Il sera demandé quelques conseils au Conseil Général et notamment sur la possibilité de marquage au sol.

• **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Plès, propriétaire du D'Aligre, qui sollicite la mise en place d'une terrasse couverte sur le trottoir. Après examen du plan, le conseil municipal donne son accord de principe pour l'implantation d'une terrasse sur l'emprise actuelle de trottoir, construction garantissant une sécurité optimale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

Réunion du 24 janvier 2008

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 24 janvier 2008 à 20 h 30 au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire.

Absent excusé : Mr Colin Frédéric

Mr le Maire fait part au conseil que le compte-rendu de la réunion précédente n'est pas finalisé et qu'il sera lu lors de la prochaine séance.

• ARRET DU PROJET DE P.L.U.

Mr Legros présente le compte-rendu de la réunion des personnes publiques associées, qui a eu lieu le 23 février 2008 en présence de six membres du conseil municipal, de Mme Riou, représentante de la Chambre d'Agriculture, de Mr Destouches de la DDE, de Melle Decraemere, du PNRP, de Mme Mauranges, secrétaire générale de la Sous-Préfecture et de Mr Roumet.

Cette réunion avait pour objet de présenter le nouveau projet de P.L.U. aux personnes publiques associées suite à l'avis défavorable de l'Etat et nécessitant un nouvel arrêt.

La quantité de terrains inscrits en AU et la localisation de plusieurs d'entre eux, en particulier à Beaurepaire a été le motif principal de demande d'un nouveau projet communal. Par conséquent, les zones AU ont été revues à la baisse à Beaurepaire soit 8.7 ha puis réduites à 8 ha en maintenant la zone AU le long de la rue de l'Arcade. Les personnes publiques ont reconnu que la réduction de surfaces représentait un effort important et que la disparition des extensions dans les hameaux de Beauvais et du Bois Gilet était louable. Par contre, il a été indiqué que la réduction de la zone de l'Empire n'était pas un gage de construction de qualité.

Le conseil municipal se doit maintenant d'arrêter le projet de P.L.U. et des questions se posent quant au maintien en zone AU d'une partie de terrain le long de la rue de l'Empire ou de sa suppression intégrale et des risques à encourir selon le choix.

Ce projet pourrait faire l'objet d'un avis favorable sous réserve de suppression d'une parcelle.

Plusieurs propositions sont émises :

- suppression de toute la zone de l'Empire et maintien d'une zone à l'Arcade maintien d'une partie de la zone de l'Empire et de l'Arcade
- classement de toute la zone de l'Empire en 2AU (solution peu différente d'un classement en 1AU)

Par conséquent, le conseil municipal, opte pour le maintien de la zone de l'Empire et de l'Arcade, décision différente de celle proposée lors de la réunion publique associée, qui actait la suppression de toute la zone de l'Empire

- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Mr Legros donne lecture d'un courrier d'un habitant de Beaufort, qui indique que la vitesse des véhicules est excessive dans la rue du Perche, il sollicite la mise en place de panneaux limitant la vitesse à 30 km/h et annonçant la présence d'enfants.

Des renseignements seront demandés au Conseil Général quant au bien fondé de pose de panneaux de présence d'enfants dans le hameau de Beaufort.

Les questions de sécurité sur l'ensemble de la commune seraient à discuter globalement au sein d'une commission.

L'aménagement du parking aux abords de la salle des fêtes est à prévoir car des difficultés de stationnement des véhicules sont constatées depuis la mise en place de la clôture.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 26 février 2008.

Des trous sont à boucher sur le chemin du Ferré, chemin peu ensoleillé à cause des arbres, qui nécessiterait un éclaircissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Réunion du 26 février 2008

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 26 février 2008 au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire.

Absent excusé : Mr VINSOT Jean-Paul

Absent : Mr COLIN Frédéric

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 17 janvier 2008, qui est approuvé à l'unanimité.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 24 janvier 2008, qui est approuvé à l'unanimité.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2007 : Service de distribution d'eau potable**

Le compte administratif 2007 est approuvé après examen des comptes. En section de fonctionnement, il fait apparaître un excédent de 1967.03 €, qui est reporté au budget primitif 2008 en recettes de fonctionnement. En section d'investissement, il fait apparaître un excédent de 2357.19 €, qui est reporté au budget primitif 2008 en recettes d'investissement.

- **BUDGET PRIMITIF 2008 : Service de distribution d'eau potable**

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2008, qui s'équilibre à 65 489 € en section de fonctionnement et à 24 822 € en section d'investissement.

Les prévisions budgétaires ont été estimées à partir des données établies par Service Public 2000 et par le rapport annuel d'activités de la Lyonnaise des Eaux. Ce budget pourrait être amené à être modifié en cours d'année selon les besoins du service étant donné la mise en place récente de la régie municipale.

En section d'investissement, il est prévu le périmètre de captage pour 13000 €, l'achat des compteurs à la Lyonnaise des Eaux pour 3300 €, le raccordement de la rue de la Guèze pour 1500 € ainsi que le remplacement d'une partie des branchements en plomb pour 3000 € sachant qu'ils devraient être tous changés avant 2010 sauf si possibilité d'ajout d'un tuyau en polyéthylène .

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2007 : Service d'assainissement**

Le compte administratif 2007 est approuvé après examen des comptes. Il laisse apparaître en section de fonctionnement un excédent de 6267.38 €, qui est reporté au budget primitif 2008 en recettes de fonctionnement. En section d'investissement, il laisse apparaître un excédent de 63 531.04 €, qui est reporté en recettes d'investissement.

- **BUDGET PRIMITIF 2008 : SERVICE D'ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2008, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 27067 € en section de fonctionnement et à 107 528 € en section d'investissement.

En dépenses d'investissement, il est prévu la modification du zonage d'assainissement pour 1500 €, le solde des travaux de constructions des silos à boues et la réfection de tampons pour 96 963 €. En ce qui concerne les malfaçons constatées sur les silos à boues, un courrier doit dans un premier temps être de nouveau adressé à l'assurance Groupama

Afin qu'elle engage son assistance juridique puis dans un deuxième temps la mise en route d'une procédure judiciaire.

- **SUBVENTIONS 2008**

Mr le Maire propose au conseil municipal de voter l'attribution des subventions aux associations avant les élections municipales : accord du conseil.

Le conseil municipal fixe comme suit le montant des subventions aux associations :

SUBVENTIONS 2008	
Libellés	Subventions 2008
Association des Anciens combattants	50
Un Petit Air de Culture	460
Coopérative Scolaire	10 € / enfant scolarisé
Société de Pêche	230
Perche Association Football	230
Perchemin	150
Association Danse et Rêve	150
A.D.M.R	200
Service d'Aide à Domicile Schweitzer	100
La Prévention Routière	80
C.O.E.C.I.L	60
Amis des Jumelages du Canton	60
U.S.E.P du Perche	100
Les Contrats Bleus	80
Stade loupéen	50
Voyages scolaires (30 € par élève)	300
Les Petites Mains	200
Association des Parents d'Elèves	160
Amicale des Sapeurs-Pompiers La Loupe	50
La Croix Rouge	80
Comice Agricole	80
TOTAL	3450

- **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDC**

Le conseil municipal autorise la modification du règlement intérieur de la Communauté de Communes suite à l'adhésion de la commune des Corvées les Yys.

- **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT SEGILOG**

Mr le Maire informe le conseil municipal que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services arrive à échéance le 31 mars 2008 et que Segilog propose de le renouveler pour une durée de trois ans au prix de 1700 € HT par an. Accord du conseil.

- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Orientations budgétaires :

Les travaux d'investissement prévus en 2008 sont l'aménagement et l'extension de la cuisine et du réfectoire scolaires ainsi que la réfection de la ruelle du Prieuré.

- Recrutement de la cantinière :

Mr Legros informe le conseil que Mmes Dabonot et Bigeault, candidates au poste de cantinière ont réalisé deux repas chacune pendant les vacances pour 8 personnes. Lors de la réunion du Syndicat Scolaire du 22 février 2008, Mme Dabonot Marie a été retenue.

- Interconnexion des réseaux d'eau potable

Mr le Maire donne le compte-rendu de la réunion du 21 février 2008 où plusieurs schémas ont été envisagés :

- le forage des Corvées les Yys ayant un débit de 1700 m³/jour pourrait fournir de l'eau à toutes les communes adhérentes
- possibilité d'une interconnexion des réseaux entre les communes de Montireau/Montlandon/Saint Victor et d'une autre entre les autres communes

- lotissement

Le terrain a été acquis par Nexity récemment. Une réunion de chantier à laquelle tous les conseillers municipaux sont conviés est fixée le jeudi 28 février à 10 h et les travaux de viabilisation débiteront la semaine prochaine.

Les travaux de renforcement du réseau électrique à Beurepaire commenceront fin mars, des renseignements seront pris à propos de l'éclairage public.

Le conseil municipal décide que les nouveaux branchements au réseau d'eau potable soient réalisés par l'entreprise Fillette, entreprise déjà retenue pour les interventions sur fuites d'eau.

Suite à plusieurs jours d'interruption de téléphone occasionnant une gêne pour les entreprises et les personnes âgées, il est demandé d'envoyer une lettre au service commercial de France Télécom avec copie à la Sous-Préfecture et à Mme la Députée. Mr Legros indique qu'une pétition a été signée par les chefs d'entreprise, qui sollicitent un dédommagement.

Le conseil sollicite l'inscription au projet d'enfouissement des réseaux électriques dans le bourg prévu en 2009, demande à faire avant le 29 février, inscription n'engageant pas une décision de travaux.

Pour ce qui est des malfaçons sur les silos à boues, un courrier sera à nouveau adressé à Groupama avant saisine de l'avocat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

REUNION DU 21 MARS 2008

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le vendredi 21 mars 2008 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances

Absent : Mr IMHOF Claude pouvoir à Mr LEGROS Eric

Mr le Maire propose au conseil municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- convention de servitudes Gaz de France pour le lotissement
- transfert de charges de la communauté de communes suite à l'adhésion des Corvées les Yys

Accord du conseil

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 26 février 2008. Quelques informations sont apportées à propos :

- Du Plan Local d'Urbanisme qui est actuellement soumis pour avis aux personnes publiques associées, la Chambre d'Agriculture a déjà émis un avis favorable au nouveau projet
- Du projet d'extension du restaurant scolaire ainsi que de la mise aux normes de la cuisine, qui ont fait l'objet d'une demande de subventions au titre du FDAIC (subvention départementale d'environ 30 %) et au titre de la DGE (subvention de l'Etat d'environ 20 %) : attente des accords de subvention pour lancer la procédure de marché.
- De la mise en place d'une terrasse couverte au d'Aligre qui a fait l'objet d'une demande d'autorisation
- Du vote des budgets annexes des services d'eau et d'assainissement, l'excédent d'investissement du service d'assainissement est lié au dossier des silos à boues, travaux réglés partiellement étant donné les malfaçons constatées (pas d'étude de sol réalisée et mauvais suivi des travaux par la D.D.A.)
- De la modification du zonage d'assainissement afin d'y intégrer la zone du lotissement et la rue de la Guèze), il est prévu d'engager l'enquête publique pour le PLU avec celle du zonage d'assainissement
- Du règlement intérieur de la communauté de communes, qui a été modifié suite à l'adhésion de la commune des Corvées les Yys à la CDC
- Du renouvellement du contrat de prestations informatiques pour trois ans par Segilog
- Des orientations budgétaires : travaux d'aménagement et d'extension de la cantine et réfection de la ruelle du Prieuré . Mr Granger propose que des réparations soient réalisées sur diverses voies communales, à voir en commission.
- De l'étude d'interconnexion des réseaux d'eau potable mise en place depuis le manque d'eau subi par les Corvées les Yys, plusieurs solutions sont envisagées.
- Du renforcement du réseau électrique à Beaurepaire suite à des baisses de tension constatées depuis plusieurs années.
- Des soucis de téléphone, un courrier a été fait à France Télécom accompagné de la pétition des chefs d'entreprise
- Du projet d'enfouissement des réseaux de la route de Combres à la Place de l'Eglise

- **ELECTIONS DES DELEGUES AUX STRUCTURES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**

(voir les tableaux de la page 2)

- **CONVENTIONS DE SERVITUDES ERDF-GRDF**

Mr le Maire informe le conseil municipal que Nexity, aménageur du lotissement a commencé les travaux de viabilisation du lotissement et notamment le renforcement du réseau d'eau potable ainsi que la desserte gazière prévue également pour le restaurant La Table du Perche.

GRDF sollicite en effet la signature d'une convention de servitudes de passage, le réseau de gaz devant passer sur la parcelle cadastrée C439 (bureau et garage de l'ancienne gendarmerie) sur une longueur de 35 m pour rejoindre le lotissement. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

- **TRANSFERT DE CHARGES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Mr le Maire présente au conseil municipal le tableau de transfert de charges pour l'année 2008, ce tableau a été modifié suite à l'adhésion des Corvées les Yys. Quelques explications sont apportées à propos de la taxe professionnelle unique et de l'attribution de compensation.

Approbation du conseil pour ce transfert de charges.

- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Mr le Maire informe le conseil :

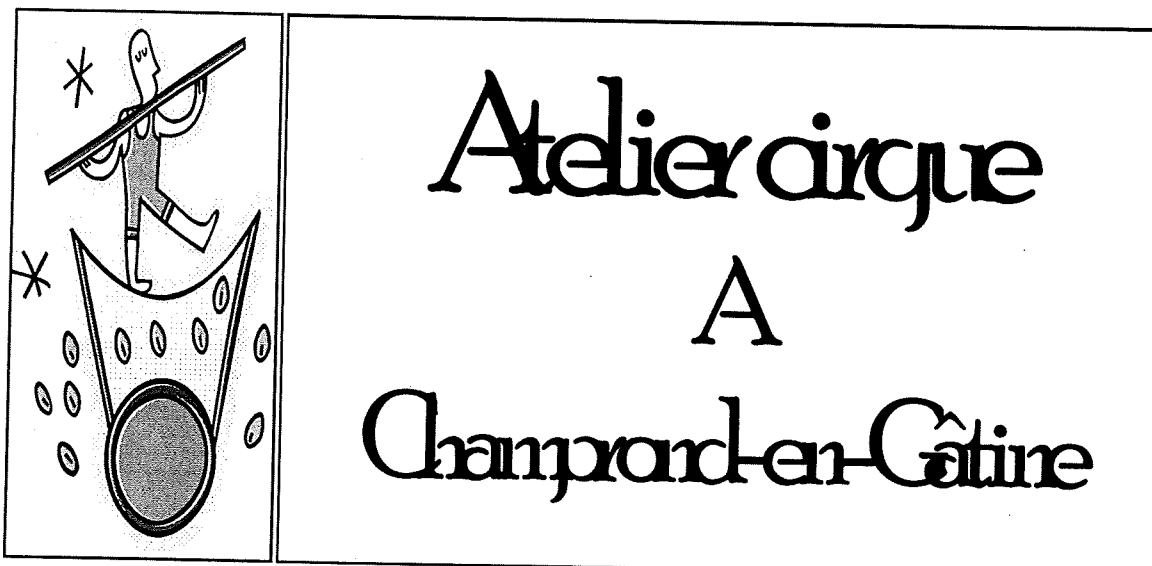
- qu'un logement de type F3 situé à l'ancienne gendarmerie va se libérer, prix du loyer 245.27 €, chauffage 60.30 € et charges 14.21 €, le dossier de demande est à télécharger sur le site de l'habitat eurélien
- que la cérémonie du 19 mars a réuni quelques élus

Les statuts de la communauté de communes sont distribués à chaque conseiller.

Les réunions de conseil municipal auront lieu alternativement le mardi et le jeudi, la prochaine est prévue le 15 avril pour le vote du budget, les suivantes le 15 mai et le 24 juin. Une commission des finances est fixée au 10 avril.

Une visite des infrastructures communales est programmée le 19 avril à 9 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30



animé par **Tristan LEFEUVRE**

Tous les **vendredis** (hors vacances scolaires)

A la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine

Pour les 3 – 6 ans, de 17h30 à 18h30

Pour les 7 – 11 ans, de 18h30 à 19h30

Pour les ados, de 19h30 à 20h30

Inscriptions avant les cours

42,50 € par trimestre

5% de réduction pour les familles de plusieurs enfants

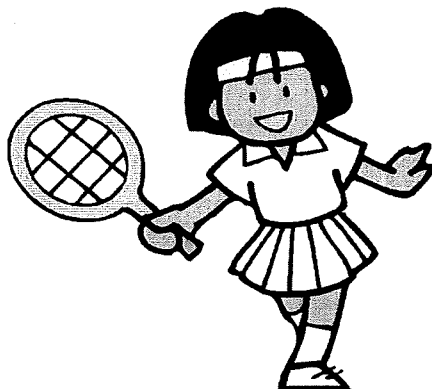
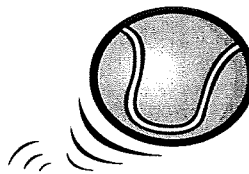
Imprimé par nos soins



Association Danse et Rêve
72, Grande Rue - Mairie - 28240 CHAMPROND-EN-GATINE
Tel: 06 70 80 19 48



Terrain de tennis



La gestion du terrain de tennis est désormais assurée par la commune , pour jouer sur le terrain , vous devez vous rendre au Point Poste-Bar-Tabac le d'Aligre et demander la clef du terrain .

Le coût pour chaque heure
d'utilisation est de 1 €
Tel:02-37-49-85-52

Petites annonces

Des logements sont à louer dans les différents immeubles locatifs situés sur la commune appartenant à l'OPAC ou à l'organisme Eure et Loir Habitat , vous pouvez vous renseigner à la mairie au 02-37-49-80-20

Vous avez quelque chose à louer , à vendre , un service à rendre ou à demander un espace vous est réservé gratuitement

Les Petites Mains comptent

20 adhérentes pour la saison 2007 2008

Cette année nous faisons travailler les enfants de l'école primaire

pour la kermesse des écoles du 22 juin 2008

Nous participerons comme tous les ans au Téléthon

Si vous avez envie de réaliser vos créations, n'hésitez pas venez nous rejoindre

le lundi après midi dans la salle située au dessus de la mairie à partir de 14 Heures

Contact: MARIE France BEAUCHET 02 37 49 86 67

La Société de Pêche

Bonjour à tous, amis pêcheurs et non pêcheurs,

Un grand merci à tous les présents d'avoir assister, dans le préau de l'école, à l'assemblée générale de la société de pêche qui a eu lieu le 1^{er} mars 2008 .



ORDRE DU JOUR :

- Exposition : historique du Panama avec cartes postales de 1905 à 1938
- Surprise :Présentation
- Approbation des comptes
- Election du bureau
- Appel à candidatures
- Règlement de pêche 2008
- Dates des divers concours
- Questions diverses

Début de la séance :

Un merci à tous les adhérents de 2007 présents et absents ainsi qu'au Conseil municipal pour la subvention annuelle, grâce à vous tous nous avons pu, lors de l'ouverture, procéder à un lâcher de truites gratuit, d'organiser les concours du 12 mai, celui du 9 juin avec repas, celui du 14 juillet pour les lots, ainsi qu'au rempoissonnement qui a eu lieu le 8 janvier 2008 repeuplement reporté à maintes reprises (intempéries, débordement du Panama...).

Ordre du jour :

Historique du Panama : un bref rappel sur la mare de Beurepaire, et l'étang communal (voir l'exposition du jour pour plus de détails).

Surprise :Présentation de l'association Perchemin ;association permettant la découverte de sites merveilleux du perche en empruntant des chemins spécifiés sur carte IGN, chemins de randonnées pedestre, cyclotourisme, voir équestre, la parole est donnée à Mr le Maire qui nous en parle avec conviction.

Autre surprise un nouvel adhérent, Mr Gérard Vautrin, artisan menuisier ébéniste un perfectionniste auquel je rends hommage pour son amour du travail, sa précision ,son goût en un mot tout ce qu'il fait est parfait.

Approbation des comptes :

Il est à noter une progression exponentielle de notre trésorerie depuis 2006 dû au nombre croissant des adhérents (merci de votre confiance).

Notre secrétaire distribue le bilan très détaillé de la société de pêche, notre trésorier le commente.

Election du bureau ; appel à candidatures :

Le bureau se représente et est réélu à l'unanimité avec un nouveau membre actif ; la société de pêche de Champrond en Gâtine présente ses membres ainsi que leurs diverses fonctions au sein du bureau :

Mr Journet Yvon	Vice-Président
Mr Demonsais Christan	Membre chargé de la surveillance et du contrôle
Mr Gaudin Joel	Formateur instructeur
Mr Proust Nicolas	Formateur instructeur
Mr Bouthier Michel	Secrétaire adjoint
Mr Soubre Alain	Trésorier
Mme Taquet Catherine	Secrétaire
Mr Taquet Jean	Président

La société de pêche ainsi constituée est habilitée à organiser la surveillance de la pêche, son exploitation, assurer la protection et le repeuplement du poisson dans les étangs communaux.

Règlement de pêche 2008 :

Une modification a été apportée par rapport au règlement 2007 en ce qui concerne L'amorçage, qui sera limité en poids.

Le règlement sera affiché sur les panneaux des étangs communaux et distribué à chaque pêcheur ainsi qu'au Sébastopol , à la boulangerie , au d'Aligre , à la Table du Perche ; les cartes annuelles seront vendues aux endroits mentionnés .

Dates des divers concours 2008 :

Les dates suivantes ont été retenues mais pourront éventuellement être revues suivant Les intempéries (tempêtes,débordement du Panama,...)

- le 17 mai (avec repas le midi pour ceux qui le désirent)
- le 14 juillet avec le concours du conseil municipal
- sans oublier le concours intercommunal.

Le plus important :

REOUVERTURE de la pêche le 15 mars, le lâcher de truites "gratuit " pour les personnes ayant leur carte annuelle a eu lieu le 5 avril, toutefois quelques truites vous attendent encore dans l'étang.

Questions diverses :

Il est à noter que le choix de la pisciculture sélectionnée pour le rempoissonnement a été évoquée lors de l'assemblée générale (décembre 2005) et voté à l'unanimité, que ce choix peut être rediscuté (problème sanitaire ou autre)lors de la prochaine assemblée sur demande auprès des membres du bureau.

Comme nous avons pu le constater, un panneau signalétique pêche à ossature bois est placé à proximité du site, sensibilisant le public aux problématiques environnementales liées à l'eau ainsi qu'à la protection du milieu aquatique

Remercions la fédération d'Eure et Loir pour la pêche, ainsi que le Conseil Municipal pour son avis favorable .

Les berges du Panama côté école ont été refaites, il est prié de laisser les lieux propres et sans dommages.

L'ordre du jour étant achevé , la séance est levée à 18 heures 30 .

Le verre de l'amitié clôture cette assemblée .

Dans l'attente de vous voir ou revoir aux abords de l'étang , bonne pêche à tous .

Le Président Jean Taquet .

SOCIETE DE PECHE CHAMPROND EN GATINE
REGLEMENT ANNEE 2008

La pêche est ouverte tous les jours à partir du 15 mars jusqu'au 31 octobre 2008. La période est ouverte une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher.

Les cartes sont rigoureusement personnelles et doivent être présentées à toute Personne responsable (membres du bureau, adhérents, surveillant) qui en fera la demande.

SONT INTERDITS

- L'accès à la passerelle .
- Les lignes de fonds, balances, appâts de sang, déchets organiques, les véhicules en tous genres circulant sur les berges , la baignade , les transistors , les bateaux , les dépôts de gravats , les ordures en tous genres . Il est demandé à chacun de laisser les lieux propres et de ne laisser aucun détritrus , (gravats , papiers , pierres , boîtes de conserves et tout autre objet ...) sous peine de poursuites auprès de la Mairie , de la gendarmerie.

SONT AUTORISES

Uniquement trois lignes par personne avec ou sans moulinet.

Les cartes sont vendues au Sébastopol, à la boulangerie, au d'Aligre, à la Table du Perche.

TARIFS (par personne) :

Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans habitant la Commune de CHAMPROND EN GATINE .

Carte à l'année	20 euros .
Carte juillet/aout	12 euros .
Carte à la journée	6 euros .

CONCOURS : a) – Pêche au coup : 5 euros pour les personnes possédant la carte annuelle , Pour les autres 8 euros la journée . (AMORCE LIMITEE EN POIDS)
b) – Pêche à la truite : 5 euros pour les personnes possédant la carte annuelle , Pour les autres 8 euros la journée .

- a) – Pêche au coup : Il est rigoureusement interdit d'amorcer et de pêcher la veille d'un concours.
- b) – Pêche à la truite : Il est rigoureusement interdit d'amorcer et de pêcher la veille d'un concours .

(La société de pêche décline toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit).

BONNE PECHE A TOUS

LA SOCIETE DE PECHE



« Un Petit Air de Culture » - une Association pour tous

Depuis 1991, l'Association « Un Petit Air de Culture » (anciennement « Sport et Culture ») offre aux Champronnais et aux habitants des communes voisines, des activités variées et originales, accessibles à tous et dont le but est d'ouvrir des « fenêtres » sur tous les aspects de la vie culturelle.

Nos récentes manifestations ont ainsi permis aux gourmets de découvrir le Baeckeoffe-tradition culinaire alsacienne moins connue que la choucroute mais aussi délectable, d'écouter des chants de Noël traditionnels dans l'église du village, de passer une joyeuse soirée cinéma « rétro » devant un film de Harold Lloyd et le célèbre « Jour de Fête » de Jacques Tati , de participer à notre désormais traditionnelle « soirée poèmes » en lisant ses poèmes ou ceux des autres , de trouver des livres à des prix imbattables à l'occasion de notre « Foire aux Livres ».....

Au cours des mois prochains l'Atelier « enfants » du « Petit Théâtre de Champrond » (dirigé par Brigitte Wardavoir) présentera son spectacle annuel, suivi à l'Automne de la prestation de la section Adulte dans une comédie de boulevard d'Astrid VEILLON « La Salle de bains ».

Pour la saison 08/09 une soirée percheronne (avec plats traditionnels et, nous l'espérons, la participation du Groupe Tradart) est à l'étude, ainsi que la reprise des « Journées Tibétaines » - hélas d'actualité, et la constitution d'un Atelier d'écriture.

Vous pouvez prendre votre carte d'adhérent , vous faire inscrire sur notre mailing list, ou obtenir toutes informations auprès de notre Secrétaire Nicole Caillard 02.37.49.85.33 ou auprès de Véronique Réaud (02 .37.49.83.23).

Avec l' espoir de vous accueillir bientôt parmi nous.

Perche Association Football

Suite à l'assemblée générale du 28 septembre 2007 le bureau de l'association a changé de la façon suivante:

Président : Bouiss Mustapha

Secrétaire : Cohu Jean-François

Trésorier : Chrétienne Franck



Dernier match de la saison dimanche 27 avril 2008 à Nogent le Rotrou (AS Nogent)

Annnonce pour le balisage de la randonnée du 27 avril 2008

L'ASSOCIATION PERCHEMIN
& CHAMPROND -EN -GATTE

ANNONCE POUR BALISAGE DE RANDONNEE

L'association Perchemin recherche une personne possédant un quad ou une moto tout -terrain pouvant nous aider pour le balisage des circuits de la randonnée du 27 avril 2008
-balisage qui devra être fait dans la semaine précédent la randonnée

L'ASSOCIATION PERCHEMIN de CHAMPROND -EN -GÂTINE



Organise une randonnée de printemps

**PEDESTRE et
VTT**

DIMANCHE 27 avril 2008

*Départ à partir de 8 heures du parking de l'étang du
Panama de Champrond- en – Gâtine
Derrière la mairie*

Circuit pédestre de 10 ;15 ; 25 km

Circuit à VTT de 25 km

participation : 4 € par personne

Renseignements Mr Jean-Pierre Brihaye

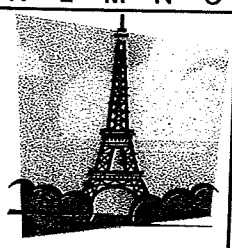
TEL 02 37 49 85 17

ASSOCIATION PERCHEMIN (loi 1901,) 72 Grande Rue

Solution de la grille numéro 14 de Guy Demange

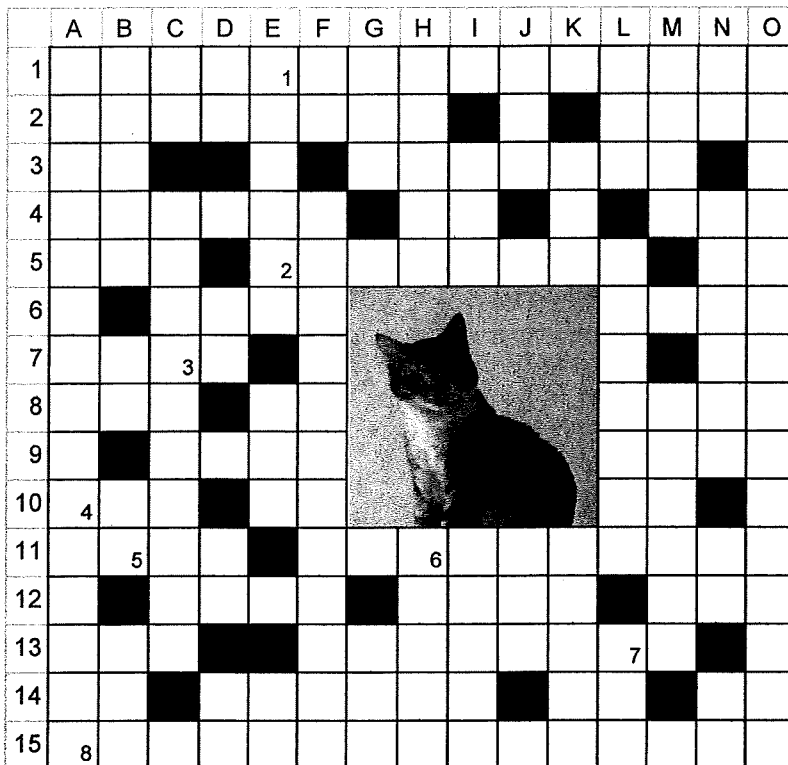
Solution de la grille N° 14

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	C	R	O	C	O	D	I	L	E	S					
2	O	U	T	R	E	E			O	T	E				
3	O	S	I	E	R		P	I	A	N					
4	P	E	T	S		P		R	I	T					
5	E	R	E	S		A	U	S	S	I					
6	R		S	O	R	T	S			M	E	R	I	T	E
7	A	S		N	E	R	E	I	D	E	S		M	U	R
8	T	I	V		N	E	S		A	N	E	R	I	E	S
9	I	L	I	E	N			N	I	T	R	A	T	E	
10	V	I	S	S	E	E	S		M		I	R	A	S	
11	E	C	U	S		P	A	S		A	N	E	T		S
12		E		E	P	I	S		A	R	E	T	I	E	R
13	T		I		U	N		C	R	I		E	O	N	
14	H	O	N	O	R	A	I	R	E	S		S	N	O	B
15	E		O	S	E	L		U	S	E	R		S	S	B



Le mot caché est : PARABOLE

GRILLE N° 15



Placez les 8 lettres des 8 cases numérotées dans la grille ci-dessous pour reconstituer le mot répondant à la définition suivante :
«Plantes des endroits humides»

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

HORIZONTALEMENT

1. Une telle guerre serait très courte.
2. Assombri – Participe à la rigidité des corsets.
3. Patrie d'Abraham – Habitante des Canaries.
4. Valait un sixième de boisseau – Saint de la Manche – Prénom féminin.
5. Roi de Juda – Impôts directs – Phonétiquement : prénom féminin.
6. Implique un remboursement – Diffuse.
7. Plonge mortellement dans l'eau – Romains.
8. Aperçus – Initiales chères à Arlette Laguiller – Anneau.
9. Application – Vrai.
10. Unit – Possessif – On fête le premier.
11. Petit perroquet – Délivrance.
12. Signes de croix – Mèches – Chevalier.
13. Saison – Tachasses.
14. Dieu – Fruit acide – Champion – Symbole chimique.
15. Asiatique.

VERTICALEMENT

- A. Historien auteur d'un essai sur la noblesse (1658-1722).
- B. Refuges – Conjonction – Quelle vache ! – Croix de Saint Antoine.
- C. Symbole chimique – Pièce de tissu décoratif.
- D. Initiales d'un historien anglais (1795-1881) – Note – Préfixe – Unité de puissance.
- E. Continent – Meuble – Deux romains.
- F. Double consonne – Adepte des aspirations essentiellement nationales.
- G. Adverbe de lieu – Peut être abstrait.
- H. Potage d'origine espagnole – Huître.
- I. Atome – Entoura les branches.
- J. Elimine – Thymus du veau.
- K. Apparue – Musicalement : très.
- L. Fils arabe – Isolat – Orientation.
- M. Pronom relatif – Chants funèbres.
- N. Coutumes – Bien ou mal suivant l'éducation – Lac des Pyrénées – Pour mesurer l'âge.
- O. Série d'échantillons.

Informations pratiques

Mairie de Champrond en Gâtine

Tel:02-37-49-80-20

Tel:09-77-81-00-90

Télécopie:02-37-49-80-26

E.Mail: contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints

Si vous venez d'emménager sur notre commune , nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

-Modifier votre adresse sur votre carte d'identité

-Vous inscrire sur la liste électorale

Nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement , votre date d'emménagement.

Inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique

Ouverture des déchetteries

Horaires valables du 1er mars au 31 octobre 2008

Déchetterie de Saint Eliph

Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 19 h00

Vendredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Dimanche de 9h00 à 12h00

Déchetterie de Courville sur Eure

Lundi de 14h00 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Vendredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Dimanche de 9h00 à 12h00

Merci de respecter les heures d'ouverture

Ramassage des ordures ménagères

Les semaines où il y a un jour férié , le jour de ramassage est décalé au lendemain , Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir (Attention le Lundi de Pentecôte est de nouveau férié)

**MAIRIE DE
CHAMPROND-EN-GATINE**
72 Grande Rue
28240 Champrond-en-Gâtine
Tél : 02 37 49 80 20
Fax : 02 37 49 80 26
Email : [contact@champrond-
en-gatine.org](mailto:contact@champrond-en-gatine.org)

REPAS DE PRINTEMPS

La Commission des Fêtes et le Conseil Municipal de CHAMPROND-EN-GATINE ont le plaisir de vous inviter à participer au Repas de Printemps de la Commune qui aura lieu le :

**DIMANCHE 18 MAI 2008
A 12 h 30 à la Salle des Fêtes
De Champrond-en-Gâtine**

L'animation sera assurée par Luc Aubard.

Ce repas est offert gracieusement aux habitants et résidents de la commune âgés de 70 ans et plus au 31/12/08. Pour les autres, le prix du repas est fixé à 20 € et à 10 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Afin de faciliter l'organisation de ce repas, il est demandé de bien vouloir vous inscrire à la Mairie avant le 7 mai 2008 avec votre règlement (si chèque, l'établir à l'ordre de la Table du Perche)

Bulletin d'inscription

Noms :

Prénoms :

Nombre de repas gratuits : Dates de naissance :

Nombre de repas adultes payants :

Nombre de repas enfants payants :

